

Pour les conventions agricoles, ces réunions doivent être à la fois encouragées par les membres et tout particulièrement par les directeurs des cercles agricoles et des sociétés d'agriculture qui ne devraient jamais manquer d'envoyer des délégués à chaque convention agricole, car les renseignements qu'ils y remportent compensent amplement leurs dépenses de voyage.

Personne ne l'ignore, c'est à ces conventions que les amis du progrès agricole et de la richesse du pays, s'assemblent, instruisent, délibèrent et se concentrent ensemble pour encourager les cultivateurs à perfectionner leurs cultures, pour enseigner les méthodes éprouvées, pour récompenser le " mérite agricole, " c'est-à-dire les cultivateurs qui ont tenu leurs fermes d'une manière irréprochable et qui, par conséquent, ont produit le mieux et à meilleur marché. Ces hommes, profondément dévoués à l'agriculture, pratiquent cette maxime : " Il faut s'entraider les uns et les autres. "

Donc les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles, et les conventions agricoles sont nécessaires, et leurs travaux sont d'une utilité incontestable ; ensemble, ces sociétés et les conventions agricoles forment la plus grande force de l'agriculture. La société d'agriculture a son budget pour lui permettre de récompenser le mérite aux expositions agricoles, la bonne tenue d'une ferme et l'amélioration des bestiaux ; le cercle agricole, de son côté, est une école d'agriculture locale et permanente, très efficace au point de vue de l'enseignement de l'agriculture sous toutes les formes.

Les conventions agricoles, dans un canton rural, ont pour effet d'introduire des cultures et des industries agricoles nouvelles, d'en faciliter la marche par les nombreux et importants renseignements qui y sont donnés : c'est le digne complément des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles.

En travaillant ensemble, les cultivateurs se lient au lieu de se diviser ; ils font contre-poids aux gens qui sont une source fréquente de désordre, en travaillant isolément à nuire aux intérêts agricoles pour satisfaire leur propre ambition. Les associations agricoles sont de puissants moyens d'augmenter les forces des cultivateurs et de se mieux aimer les uns et les autres.

Chaque fois qu'il s'agira d'établir un cercle agricole, on peut s'adresser au département de l'agriculture de la province de Québec, pour y être renseigné sur les dispositions à prendre pour avoir droit à

l'allocation. A part cela, les directeurs d'un cercle agricole peuvent établir d'autres règlements ayant pour but : 1°. De favoriser la pratique de l'agriculture ; 2°. bien remplir les devoirs de la vie rurale ; 3°. combattre le luxe et l'ivrognerie ; 4°. encourager la colonisation ; 5°. éviter les procès ; 6°. s'entraider mutuellement les uns et les autres.

Blé-d'Inde sucré pour l'usage de la cuisine

Ce blé-d'Inde est très recherché pour la cuisine et il l'est également comme plante fourragère. Après les pois, le blé-d'Inde sucré occupe une large place dans le jardin potager.

Outre que ce légume est très nourrissant, la culture en est très facile. Le blé-d'Inde sucré est à peu près indifférent à la nature du sol ; les engrais doivent être bien décomposés. Un labour profond lui est nécessaire. Les premiers semis en plein air ne doivent guère se faire avant la deuxième quinzaine de mai ou la dernière semaine de juin. Il serait inutile d'en faire les semis avant ce temps, car cette variété de blé-d'Inde est très sensible au froid ou à la pourriture. Du reste, il est mieux d'attendre quelques jours de plus pour que la terre soit bien échauffée ; alors les graines lèvent promptement et la végétation du blé-d'Inde est très rapide.

Les semis du blé-d'Inde sucré doivent être faits en lignes distantes de trois à quatre pieds en tous sens ; il faut mettre quatre à cinq graines par touffe, et les couvrir d'un pouce de terre qui doit être bien tassée.

Aussitôt la levée des plantes de blé-d'Inde, il faut supprimer les plantes superflues, n'en laissant que deux à trois des plus belles. Il est nécessaire de sarcler très souvent, en amoncelant la terre le long des tiges du blé-d'Inde, en ayant soin d'enlever de temps à autres les jets croissants à la base des tiges. Par ce moyen, le blé-d'Inde prend un grand développement en peu de temps.

Vers la fin de juillet ou au commencement d'août, les variétés hâtives commencent à être bonnes pour être consommées. Ce blé-d'Inde est bon à cueillir quand les pistils appelées " barbes " deviennent noires et commencent à sécher. Les grains alors ne sont ni laiteux ni trop durs, deux cas où le blé-d'Inde ne vaut rien.

Pour obtenir une succession de blé-d'Inde tendre jusqu'à l'automne, il faut semer tous les quinze jours jusqu'à la première ou deuxième semaine de